

BILAN 2002 OBJECTIFS 2003

POUR UNE INDUSTRIE
PERFORMANTE
PROPRE
ET SÛRE



La DRIRE Antilles-Guyane a connu une année 2002 fertile en événements qui ont mis en évidence notre forte implication dans le quotidien de la vie économique et environnementale des Antilles et de la Guyane. L'année 2003 devrait être l'année des changements.

La prévention des risques a été l'une des priorités de l'inspection des installations classées. Cet effort sera accru en 2003 avec un renfort de personnel permettant notamment la mise en place d'une cellule spécialisée, chargée d'assister les opérationnels pour l'instruction et le suivi des établissements prioritaires.

En 2002, les services chargés du développement industriel ont résolument œuvré à la mise en place des trois réseaux « MINEFI au service des entreprises » (Guyane, Martinique et Guadeloupe) qui seront ouverts aux entreprises au premier trimestre 2003, en collaboration avec l'ensemble des directions locales du MINEFI.

Le chantier gouvernemental de décentralisation devrait très fortement modifier l'organisation de l'activité de soutien et d'aide aux entreprises qui nous est confié. Ces changements, dont la teneur exacte sera connue dans le courant de l'année 2003, induiront de nouvelles relations avec les partenaires économiques locaux et permettront de recentrer notre action sur les priorités données par la Ministre déléguée à l'industrie.

Par ailleurs, la DRIRE, en conformité avec la démarche qualité nationale, s'est engagée dans la voie de l'amélioration continue de la qualité de ses prestations. L'ensemble des agents est mobilisé pour conduire une réflexion en profondeur sur l'organisation et la gestion des procédures et leur modernisation, afin d'améliorer les conditions de travail et l'efficacité, et de proposer à tous les publics, des prestations en adéquation avec leurs attentes. 2003 sera, là encore, une année importante.

*Philippe COMBE,
Directeur Régional de l'Industrie,
de la Recherche et de l'Environnement
Antilles-Guyane*

BILAN D'ACTIVITÉ 2002

OBJECTIFS 2003

Sommaire

- **PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA DRIRE ANTILLES-GUYANE**
- **ORGANIGRAMME**
- **FAITS MARQUANTS 2002**
- **DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET INDUSTRIEL**
- **ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL**
- **ÉNERGIE**
- **MINES ET GÉOTHERMIE**
- **CONTRÔLES TECHNIQUES**
- **SECRETARIAT GÉNÉRAL**

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

DE LA DRIRE ANTILLES-GUYANE

Service déconcentré du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, placé sous l'autorité des Préfets des trois Régions, la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement exerce également des missions pour le compte d'autres ministères : Environnement, Recherche, Transports, Travail,...

- **Les missions de la DRIRE s'exercent dans les grands domaines d'activité suivants :**

- le développement industriel et technologique,
- l'environnement industriel,
- la recherche et la technologie,
- l'énergie,
- les mines et la géothermie,
- les contrôles techniques (véhicules, appareils à pression, métrologie).

- **La DRIRE Antilles-Guyane**, c'est une équipe 50 personnes, dont 47 % d'ingénieurs et techniciens. Son siège est à Cayenne.

La DRIRE est organisée autour de 3 divisions fonctionnelles, implantées au siège, et de 4 subdivisions polyvalentes implantées à Pointe-à-Pître et Fort-de-France. En Martinique, la DRIRE dispose d'un centre de contrôle de véhicules à Carrère.

- **La DRIRE Antilles-Guyane en 2002 en quelques chiffres :**

- 300 visites d'entreprises dans le cadre du développement économique,
- l'instruction de 125 dossiers d'aides aux entreprises représentant un montant de 10 M€,
- 74 dossiers miniers instruits,
- 10 874 visites techniques et 331 réceptions à titre isolé de véhicules,
- 268 établissements soumis à autorisation dont un quart visité,
- 39 dossiers "installations classées" instruits,
- 76 journées de formation dispensées.

DELEGATION REGIONALE DE L'INDUSTRIE, DE LA RECHERCHE ET DE L'ENVIRONNEMENT ANTILLES-GUYANE

DELEGATION REGIONALE A LA RECHERCHE ET A LA TECHNOLOGIE

GUADELOUPE Secrétariat	Danielle CELESTINE-MYRTIL-MARLIN Marie-Josèphe CHATHUANT (70 %)
GUYANE	Paul LECOMTE
MARTINIQUE Secrétariat	Eric ESPARRE Maria MOSCOU

SECRETARIAT GENERAL ACTIVITE MINIERE

Chief de Division : Laurent BORDE

Adjoint Comptabilité	Alain CERRUTI Luana LABRANCHE Jacques LUBINO Jeannie TRAVERS
-------------------------	---

Secrétariat	Bernard LOGIN
-------------	---------------

Correspondant- Informatique- Communication- Qualité

Attaché	Philippe GERARD
---------	-----------------

Activité Minière

Adjoint Techniciens	Franck EVENO Jean-Christian MALTERRE N
Secrétariat	Catherine RENE-CORAIL

DIVISION DEVELOPEMENT INDUSTRIEL ET TECHNOLOGIQUE

Chief de Division : Daniel VASSAS

Adjoint	René-Pierre DIDOT
---------	-------------------

Secrétariat	Harlette ALAIS-MOORE
-------------	----------------------

VAT ANVAR	Frédéric TRICHET
-----------	------------------

Secrétariat	Corinne FRANCOIS (50 %) Maalkie SCHHOOLDERMAN (50 %)
-------------	---

SUBDIVISION DE GUADELOUPE

Responsable Départemental : Henri KALTEMBACHER

Ingénieur Divisionnaire	Henri KALTEMBACHER (Subdivision 1)
-------------------------	------------------------------------

Ingénieur	Roger TRUSSARDI (Subdivision 2)
-----------	---------------------------------

Attaché Développement Industriel	Luc DONNET
----------------------------------	------------

VAT ANVAR	Leticia FRIES
-----------	---------------

Techniciens	Francebert FRANCONNY Philippe EDOM
-------------	---------------------------------------

Experts	N
---------	---------

Agent Technique	Jean-Paul GENGUELOU Omer TEL
-----------------	---------------------------------

Secrétariat	Eric BEAUJEAN France-Lise LEONIDAS Annie JULIANUS France FELSINA Angèle TAURUS
-------------	--

SUBDIVISION DE MARTINIQUE

Ingénieurs :	Georges DERVEAUX (Subdivision 2 et Départemental)
--------------	--

VAT ANVAR	Thomas ZETTWOOG (Subdivision 1)
-----------	---------------------------------

Techniciens	Caroline BARDI Lucie CHARRAUD Alain DAPHNIET
-------------	--

Experts	Eric CHARAGEAT N
---------	---------------------------

Secrétariat	Jean-Michel BOISFER Pierre-Michel LACENA Sandrine SERENUS Arlette GARAZIME Pierrette RODIN Danièle LABINSKY
-------------	--

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET INDUSTRIEL

MISSIONS

- Promouvoir le développement des PMI régionales notamment par la mise en œuvre d'un dispositif adapté de conseil et de soutien (Aides au Conseil, au recrutement de cadres, aux investissements matériels et immatériels, à la diffusion des technologies nouvelles (dont TIC) et à l'innovation).
- Agir sur l'environnement des entreprises pour renforcer leur compétitivité.
- Bien connaître le tissu industriel régional pour comprendre et anticiper ses évolutions dans un contexte institutionnel et géostratégique spécifique.

CHIFFRES-CLES 2002

	Guad.	Mart.	Guyane	2001	2002
- Nombre d'entreprises industrielles (hors BTP) de plus de 10 salariés (énergie et IAA compris)	247	169	75	434	491
- Secteurs d'activités dominants	7	7	5		
- Nombre de visites d'entreprises	123	154	23	391	300
- Nombre de dossiers instruits pour l'aide individuelle aux PMI	57	31	21	111	109
- Nombre d'actions collectives	1	7	10	18	18
- Montant total des aides accordées (en kEuros)	2469	5720	1869	13079	10058
Dont Aides ANVAR	288	239	218	523	745
- Nombre de dossiers ANVAR instruits	8	6	2	18	16
- Nombre d'entreprises aidées (y compris ANVAR)	43	27	12	101	82
- Actions de communication	4	2	1	16	7
- % d'entreprises nouvelles aidées	63%	10%	40%	37,6%	29%
- Nombre d'entreprises aidées dans le cadre d'une action qualité/certification, aide au Conseil ou action collective	10	2	3	33	15

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET INDUSTRIEL (suite 1)

FAITS MARQUANTS 2002

En préliminaire, il convient d'indiquer qu'à effectif réduit (notamment en Guyane et en Martinique) l'activité a pu être soutenue permettant d'accompagner un nombre importants de projets.

Il doit être par ailleurs relevé que la généralisation de l'utilisation du logiciel PRESAGE dans les 3 régions, en redondance avec notre application DDIT, et la forte mobilisation requise pour optimiser la programmation et le suivi des crédits des trois DOCUP régionaux a entraîné un surcroît de charge en partie compensé par l'utilisation quasi systématique des TIC dans la formalisation des demandes d'aides et les procédures d'instruction de ces dernières.

L'année 2002 se caractérise essentiellement par :

- Le maintien d'un contact direct et fort avec les entreprises. Nombre de visites élevé (300 en 2002).
- Une baisse relative du nombre d'entreprises aidées (- 17%) ainsi que du montant des aides décidées (- 23%) par rapport à l'année 2001 ; (année exceptionnelle dans la mesure où l'adoption tardive des DOCUP n'a pas permis de répondre aux attentes des entreprises dès 2000).
- Une année de rattrapage et de forte mobilisation des crédits en Martinique par rapport à 2001.
- Dans l'ensemble une excellente programmation triennale des crédits octroyés aux entreprises au titre des différents DOCUP.

Le partenariat avec l'ensemble des acteurs économiques (Collectivités Territoriales, Chambres consulaires, associations des PME/PMI, autres partenaires du développement local, etc.) a permis la mise en œuvre d'actions sur des thèmes prioritaires et transversaux, tels :

- La mise en place de la société de l'information,
- La mise en œuvre d'actions / formations pour les acteurs de terrain du développement économique,
- Les missions d'audits de production effectuées par l'ADEPA (Agence de la productique) sur les 3 régions.

La participation de la DRIRE à des actions ou études structurantes, telles :

Pour la Guadeloupe :

- Les travaux d'actualisation de la monographie industrielle,
- Le lancement d'une étude sur les industries graphiques,
- Les salons « SIFE » et de la «Création et de l'invention ».

Pour la Martinique :

- Le lancement d'une étude sur le secteur des services,
- Le lancement d'une action de détection de projet et d'aide à leur formalisation.

Pour la Guyane :

- Les travaux de réflexion sur la structuration de la filière bois.

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET INDUSTRIEL (suite 2)

OBJECTIFS 2003

Accroître notre connaissance du tissu industriel :

- Pour identifier les difficultés, les défis et enjeux auxquels sont confrontées les PMI, au plan régional et interrégional (problématiques partagées),
- Pour renforcer l'efficacité du dispositif d'aide :
 - visiter les PME/PMI dans le cadre de plan de prospection en portant l'effort sur les entreprises peu ou inconnues de la DRIRE et de l'ANVAR et celles à fort potentiel de développement : 300 visites annuelles
 - compléter le fichier d'entreprises (logiciel de suivi DDIT).
- Pour mieux évaluer le caractère durable des projets de développement (prise en compte renforcée des notions d'emplois créés (CDI) et de respect des normes environnementales).

Animer le tissu économique :

- Promouvoir et animer le réseau « MINEFI au service des entreprises »,
- Aider les chefs d'entreprises à concevoir et élaborer leurs projets de développement pour faire face aux défis actuels,
- Favoriser et accompagner la mise en œuvre des projets industriels :
 - en privilégiant l'investissement immatériel et la diffusion des nouvelles technologies ;
 - en étendant le champ des bénéficiaires.
- Mettre en œuvre, en liaison avec nos partenaires institutionnels (CCI, organisations professionnelles) des actions structurantes au regard :
 - de certains enjeux prioritaires horizontaux (réglementation, développement durable, qualité, TIC, propriété industrielle...),
 - d'un aménagement durable et équilibré des territoires d'intervention (zones d'activités, pépinières...).

Améliorer notre efficacité et le service rendu

- Rendre complètement opérationnel le logiciel de suivi des entreprises et des demandes d'aide.,
- Poursuivre la mise en place de la démarche Qualité (procédures, modes opératoires) dans le sens d'une homogénéisation interrégionale des procédures et d'une simplification des interventions et des formalités administratives.
 - Procéder à des contrôles internes pour améliorer l'organisation.
 - Accentuer la concertation et la coordination interne par voie électronique, notamment en terme d'intégration interrégionale du suivi des programmations,
 - Planifier un suivi régulier de la réalisation des opérations subventionnées afin de prévenir le «dégagement d'office ».
 - Renforcer la collaboration avec les collectivités territoriales en charge du développement économique (meilleure coordination des modalités d'interventions en faveur des entreprises).

ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL

Les installations classées désignent les lieux et les activités qui présentent des inconvénients ou des dangers potentiels pour le voisinage ou l'environnement.

MISSIONS

- Assurer l'instruction préalable à la mise en service des installations et proposer des règles d'installation et de fonctionnement inscrites ensuite dans les arrêtés préfectoraux. Ces prescriptions visent dans le cadre d'une approche intégrée des pollutions, à prévenir ou à réduire simultanément les émissions dans l'atmosphère, les eaux et les sols, à limiter le bruit, à contrôler la production et l'élimination des déchets et à prévenir les risques.
- Effectuer l'inspection des installations classées afin de s'assurer de leur conformité.
- Proposer, en fonction de l'évolution de la réglementation et des technologies disponibles, de nouvelles dispositions pour prévenir et réduire encore plus les risques et les pollutions.
- Coordonner l'action entre les services de l'Etat intervenant dans ce domaine.
- Elaborer les plans régionaux d'élimination des déchets industriels et les schémas départementaux des carrières.
- Assurer la réhabilitation des sites industriels pollués.

CHIFFRES-CLES 2001/2002

	Guad.	Mart.	Guyane	2001	2002
<u>Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)</u>					
- Nombre d'établissements classés soumis à autorisation ⁽¹⁾	102	87	79	288	268
- Nombre d'installations classées prioritaires	11	12	12	35	35
- Nombre d'établissement relevant de la directive SEVESO	2	6	14	22	22
- Nombre de visites d'établissements suivies d'un rapport	12	34	14	56	60
Dont prioritaires	5	8	4	13	17
- Nombre de dossiers présentés en Conseil d'hygiène et en Commission des carrières	4	16	19	30	39
- Après enquête publique	2	7	1	19	10
- Sanctions (PV, mise en demeure...)	12	17	6	65	40
- Nombre d'établissements soumis à autosurveillance	25	18	9	58	52

(1) Etablissements autorisés et en cours de régularisation.

ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL

(suite 1)

FAITS MARQUANTS

- La prévention des risques a été en cours de l'année 2002 l'une des priorités de l'inspection des installations classées.
 - Les établissements industriels relevant de la directive SEVESO ont produit les compléments demandés ; sur ces bases,
 - 6 tierces expertises ont été engagées,
 - 3 ont été rendues et soulignent le bon niveau de moyen de prévention et de protection, mais font état d'amélioration encore possible en matière d'organisation,
 - des compléments ont été demandés aux autres suite à l'analyse faite des documents remis.
- Concernant le dépôt d'explosifs de Martinique (20 tonnes) compte tenu de la présence entre autres de groupes scolaires dont la protection s'avérait impossible, M. le Préfet a imposé la diminution progressive des explosifs des quantités d'explosifs stockées a été imposée. Cette disposition a amené l'exploitant à déposer un dossier concernant l'autorisation de transférer son dépôt sur un autre site en 2003, présentant de meilleures garanties en matière d'isolement.
- Comme le risque industriel ne concerne pas seulement les établissements SEVESO, les dépôts d'hydrocarbures ont fait l'objet d'inspection approfondie, notamment en Guyane. L'un des exploitants vient d'annoncer l'arrêt définitif de son établissement qui a été peu à peu rattrapé par l'urbanisation. Des travaux destinés à élever le niveau de sécurité, plus ou moins importants pour les autres ont été prescrits.
- Avec la mise en service de méthaniseurs à la distillerie DEPAZ et à la SIS BONNE MERE, la réduction des pollutions engagée aux Antilles depuis 2000 dépasse désormais 500.000 équivalents habitants pendant la campagne de distillation, soit 100 jours par an.
- En Guyane, une action a été engagée auprès des scieries, notamment celles mettant en œuvre des produits de préservation des bois afin de mieux protéger les eaux souterraines.
- La résorption engagée en 2000 et 2001 vis à vis des carrières à terme échu a porté ses fruits en 2002 avec une douzaine de procès verbaux de récolement sur les trois départements.
- A noter la mise en route industrielle en mai 2002 de l'incinérateur d'Ordures Ménagères et de déchets d'activités de soins de l'agglomération de Fort de France d'une capacité de 120.000 t/an et la mise en place de la Commission Locale d'Information correspondante.

ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL

(suite 2)

OBJECTIFS 2003

- **Poursuite de l'action volontariste auprès des établissements à risques pour la sécurité et la santé des personnes et de ceux présentant un impact sensible sur l'environnement :**
 - en mettant en place à la DRIRE, la cellule chargée d' assister les départements notamment pour les instructions et le suivi des établissements prioritaires,
 - en poursuivant l'instruction des études de dangers révisées, déposées dans le cadre de l'arrêté ministériel du 10 mai 2000. L'objectif serait de pouvoir en solder au moins 5 sur les 14 SEVESO seuil haut,
 - en effectuant l'inspection des 35 installations classées prioritaires ; une attention particulière sera portée aux établissements AS,
 - en participant à la mise en œuvre des Plans Particuliers d'Intervention et à des exercices permettant de tester les Plans d'Opération Interne,
 - en poursuivant la régularisation administrative et technique des établissements en situation irrégulière, notamment dans le secteur de la transformation de la canne à sucre, l'objectif étant qu'en fin d'année, la pollution provenant des distilleries aux Antilles puisse faire l'objet d'un abattement d'au moins 70 %. Les procédures de régularisation technique devront être engagées sur le secteur fabrication du sucre.

- **Mettre l'accent sur des thèmes particuliers :**
 - informer les exploitants d'installations susceptibles d'être à l'origine de contamination par la légionellose et procéder à l'édiction des prescriptions complémentaires pour ceux concernés,
 - présenter le Schéma Départemental des Carrières en Guyane à la Commission Départementale,
 - achever la mise en place de la surveillance des eaux souterraines pour les établissements susceptibles d'y porter atteinte,
 - mettre à jour les enregistrements du fichier BASOL par la DRIRE,
 - s'assurer de la mise en place des organismes extérieurs de prévention des accidents de carrières,
 - mener des inspections de sécurité dans les carrières de roches massives de plus de 150.000 tonnes par an,
 - transmettre à la commission spécialisée les propositions de version finale du PREDIS de Guyane et de Guadeloupe.

- **Assurer l'information :**
 - des Inspecteurs des Installations Classées de tous les services,
 - du grand public avec la publication des états sur l'environnement industriel, d'une plaquette sur l'avancement de la mise en conformité des distilleries en Martinique,
 - engager ou poursuivre des actions d'information du public à proximité des sites classés SEVESO seuil haut (SPPPI, CLIS), de l'UIOM de Fort-de-France et de la SIS Bonne Mère en Guadeloupe.

ENERGIE

MISSIONS

- Maîtriser la production et le transport de l'énergie électrique.
- Contribuer à assurer la sécurité des approvisionnements en hydrocarbures, notamment en suivant le niveau des stocks stratégiques de réserve et leur évolution.
- Promouvoir l'utilisation rationnelle de l'énergie et le développement des énergies renouvelables.
- Assurer l'inspection du travail pour les ouvrages de production et de transport électrique.

CHIFFRES-CLES 2002/2001

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	2001	2002
Electr Capacité					
- Livraison annuelle au réseau en GWh					
• Part des énergies renouvelables en %	1359	1272	655	3174	3286
- Puissance théorique installée en MW	13	0	75	19	21
- Ouvrages de transport d'électricité	407	389	255	1035	1051
• Longueur de ligne HT en km					
• Nombre de postes de transformation HT/MT	211	201	414	826	826
	13	10	11	34	34
(-ttttt Combustibles					
Consommation annuelle en kt					
Hydrocarbures					
Charbon	700	678	192	1508	1570
Bagasse	134	0	0	128	134
Capacité de stockage en hydrocarbures (y compris EDF) en kt	150	0	0	123	150
- Nombre de jours de réserves pour les produits suivants :	131	125	81	337	337
• Essences					
• Gazole	70	51	71	70	61
• Carburéacteur	43	33	67	49	43
• Fioul	43	30	67	44	39
• Gaz Liquéfié	47	36	126	62	44
			54	63	54
Procé Procédures et visites					
- Nombre de dossiers d'ouvrages électriques et hydroélectriques instruits (production et transport)	2	3	1	9	6
- Nombre d'inspections et visites de surveillance des ouvrages électriques et hydroélectriques	0	0	1	2	1
- Nombre de visites d'inspection du travail et participation au CHCST	3	4	2	7	9

ENERGIE

(suite 1)

FAITS MARQUANTS 2002

En Guadeloupe

- ◆ forte implication de la DRIRE comme Inspecteur du travail
 - dans les règlements des conflits sociaux portant notamment sur l'application du statut des Industries Electriques et Gazières. Ces conflits ont d'ailleurs conduit à une perte de production de l'ordre de 10 % sur l'année,
 - dans l'enquête suite à l'accident mortel de Sainte-Anne,
- ◆ fin de l'instruction du poste de transformation de Gourde Liane à Baie-Mahault qui permet de sécuriser l'alimentation du Nord de la Basse Terre.

En Guyane, première visite à caractère décennal du Barrage de Petit Saut

La vidange totale a été remplacée par une inspection subaquatique par caméra des parties immergées de l'ouvrage.

Cette dérogation ministérielle a été accordée au regard :

- ◆ d'abord du bon comportement observé jusqu'alors de l'ouvrage principal du barrage,
- ◆ puis :
 - des lourds impacts environnementaux, notamment hydro-biologiques liés à la vidange du réservoir,
 - du caractère insulaire de la production d'électricité en Guyane avec comme corollaire en cas de vidange, le retour des groupes thermoélectriques à des niveaux de sollicitation continus et durables (1 an) qu'ils n'ont plus connus depuis 1997,
- ◆ enfin, des conclusions favorables des essais de visibilité subaquatique opérés en septembre 2001.

Pour les trois départements, implication forte concernant le suivi des stocks stratégiques du fait des conflits, des fortes variations de consommation des produits d'une année à l'autre, notamment sur le Gazole (à la hausse), sur les essences plombées (à baisse), de la mise en conformité des bacs nécessitant d'être vidés préalablement....

ENERGIE

(suite 2)

OBJECTIFS 2003

- Le suivi des différents projets du Comité Professionnel des Stocks Stratégiques Pétroliers ou de leur mandataire local visant à remédier au déficit important concernant les stocks stratégiques du fait du manque d'infrastructures de stockage estimé à 100.000 m3 (pour 250.000 m3 actuellement en service) dans la zone Antilles sera assuré avec la plus grande diligence.
- Les demandes de certification ouvrant droit à l'obligation d'achat de l'électricité seront examinées avec attention, dans les différents domaines concernés (cogénération, photovoltaïque, éolien, petite hydraulique...).
- Participer aux révisions des plans électro-secours.
- Dans le cadre du grand débat national sur l'énergie, délivrer les agréments aux initiatives partenaires et susciter les bonnes volontés des opérateurs du monde énergétique.

MINES ET GEOTHERMIE

MISSIONS

- Favoriser le développement de l'exploitation industrielle minière, notamment aurifère, en Guyane, dans le respect de la réglementation et de la protection de l'environnement.
- Optimiser la gestion des ressources minérales en l'inscrivant dans une logique de développement économique durable de l'activité.
- Assurer l'inspection du travail des sites miniers pour la sécurité du personnel.
- Instruire les demandes d'autorisation et suivre les exploitations dans le domaine des eaux minérales et de la géothermie.

CHIFFRES-CLES 2001-2002

	2001	2002
• Production d'or déclarée	3 970,7 kg	2 970,7 kg ⁽¹⁾
• Effort de recherches consenti	4,3 M€ (28 MF)	4 M€ (26 MF)
• Titres miniers en cours de validité (au 31 décembre 2002)	202	216
• Demandes de titres miniers reçus	96	74
• Demandes d'autorisations de recherches minières (ARM)	97	128
• Nombre de visites d'exploitations (DRIRE, ONF, Gendarmerie)	120	150

(1) Valeur provisoire

MINES – GÉOTHERMIE

(suite 2)

FAITS MARQUANTS

Guyane

- Poursuite des actions de structuration de l'encadrement de l'activité :
 - information sur l'état des titres miniers en cours de validité
 - participation en tant qu'instructeur des demandes à la commission des mines.
- Remontée du nombre de chantiers miniers contrôlés grâce à une meilleure organisation en matière de location de moyens hélicoptés permettant l'accès aux sites dans de bonnes conditions
- Début des travaux de recherches d'hydrocarbures sur le périmètre du PER (permis exclusif de recherches octroyé à la société Planet Oil en mai 2001) en décembre 2002
- Modification du Code Minier (article 140, permettant la destruction des matériels sur autorisation expresse du Procureur de la République) rendant beaucoup plus opérantes les opérations de démantèlement de sites clandestins..
- redémarrage des travaux de recherches (forages) sur le secteur de Camp Caiman , en vue d'une exploitation à l'horizon 2005 par la société Asarco, rachetée quant à elle par Hope Bay.
- Le budget consacré à la recherche de gisements aurifères en 2002 (4 M€) est à nouveau en recul par rapport à 2001. Il est à noter que seules trois de ces sociétés sont réellement actives aujourd'hui pour une dizaine en 1997.

Guadeloupe

Poursuite de l'instruction de la demande de concession minière « gîte géothermique à haute température » de Bouillante.

L'accord de cette extension de permis permettra de passer d'une production électrique de 3 MW actuellement à 30 MW dans le futur, avec un palier intermédiaire de 10 MW.

Martinique

Poursuite de l'instruction de la demande de permis de recherche « hydrocarbure » de la Caravelle. Cette demande a été déposée par la Société RMS Corporation et couvre une surface de 2 800 km² incluant la Martinique et une zone périphérique off-shore.

OBJECTIFS 2003

- Continuer à affiner la mise en application des décrets d'application de la réforme du Code Minier dans les départements d'outremer.
- Augmenter le contrôle des sites miniers légaux : 300 sites contrôlés
- Participer activement à la lutte contre les exploitations illégales.
- Soutenir et développer les actions pilotes et / ou exemplaires en matière d'exploitation minière aurifère.
- Suivre les études en cours sur la problématique du mercure en Guyane.

CONTRÔLES TECHNIQUES

MISSIONS

- Assurer le contrôle technique périodique des poids lourds, des véhicules de transport en commun, de matières dangereuses, des taxis, ambulances, auto-écoles...
- Vérifier la conformité des véhicules présentés en réception.
- Contrôler la sûreté des appareils à pression de gaz ou à vapeur : la DRIRE contrôle et surveille les organismes délégués.
- Contrôler la sécurité des canalisations de transport de fluides.
- Contrôler la fiabilité et la précision des instruments de mesure.
- Proposer l'agrément et assurer la surveillance du fonctionnement des centres de contrôle de véhicules légers, des organismes délégués pour les réépreuves d'appareils à pression et des réparateurs ou vérificateurs agréés dans le cadre de la réglementation en métrologie.

CHIFFRES-CLES 2001/2002

	Guad.	Mart.	Guyane	2001	2002
Véhicules					
- Nombre de réceptions à titre isolé (RTI)	116	147	68	509	331
Dont véhicules importés	68	106	44	340	218
- Nombre de visites techniques dont :	4 680	4 628	1 570	12 495	10 874
. transports de matières dangereuses (TMD)	96	82	132	299	308
. transports en commun de personnes (TCP)	1 989	1 972	473	4 504	4 434
- Taux de refus	16,24	19,07	13,54	18,2	17,05
- Nombre de cartes délivrées au titre du TMD	28	20	38	66	86
- Nombre de cartes délivrées au titre des TCP	138	116	27	302	281
- Nombre de visites de centres de contrôle de VL	5	0	2	6	7
- Accident	0	1	0	1	1
Appareils à pression gaz et vapeur					
- Nombre d'épreuves effectuées	0	0	0	45 408	0
- Nombre de séances d'épreuves	0	0	0	89	0
- Nombre d'épreuves de pipe-line	0	0	0	2	0
- Nombre de contrôles d'organismes agréés	1	0	0	0	0
Métrologie					
- Nombre de dossiers d'approbation de marques	0	0	2	2	2
- Nombre d'agrément délivrés (réparateurs, vérificateurs)	2	0	2	7	4
- Nombre de contrôles d'organismes agréés	4	1	1	4	6

CONTRÔLES TECHNIQUES

(suite 1)

FAITS MARQUANTS

- Le Centre de Contrôle de Véhicules de Carrère en Martinique a été équipé afin de passer en saisie directe dès le début de l'année 2003. (La saisie directe est une opération consistant à saisir à l'aide d'un boîtier informatique les remarques et observations de l'expert au fur et à mesure du déroulement de la visite, puis à délivrer le procès-verbal tout en renseignant une base de données nationale).
- L'immatriculation directe par les préfectures des trois départements, des véhicules munis de leur certificat de conformité communautaire a débuté fin 2002.
- Après de nombreuses négociations, depuis le 1^{er} septembre 2002 concernant les dépendances de Saint-Martin et Saint-Barthélemy (Guadeloupe), les véhicules de plus de 3,5 tonnes doivent être conformes au code de la route pour être immatriculés en zone française.
- Depuis le début de l'année 2002, la DRIRE ne contrôle plus directement les appareils à pression. Ces opérations sont confiées à des organismes délégués.
- La DRIRE a, dans le cadre de l'autocertification, procédé à l'audit des centres emplisseurs de bouteilles de gaz en Guadeloupe et Guyane. Les remarques et observations formulées devraient pouvoir être levées par des actions correctives à la mesure des entreprises concernées.

CONTRÔLES TECHNIQUES

(suite 2)

OBJECTIFS 2003

- La possibilité de prise de rendez-vous par Internet sera mise en place sur les trois entités après la formation déployée dans la continuité du séminaire.
- **La surveillance des organismes « agréés »**

Appareils à pression

- Une note établie par la Division, avant le 15 mars 2003, précisera les modalités de ces opérations selon la DMTP 32218.
- En Guadeloupe et Guyane, la DRIRE effectuera le suivi des actions correctives liées aux audits des centres emplisseurs de bouteilles de gaz.

Métrologie

- Un binôme division – subdivision sera réalisé afin d'effectuer ces visites aux Antilles.
- Les marques d'identification seront recensées et celles qui ne sont plus en service, collectées.

Centre de Contrôles de Véhicules Légers (CCVL)

- La visite de surveillance de tous les centres indépendants devra être réalisée.
- La visite approfondie de nouveaux centres agréés en 2002
- Des objectifs ciblés et spécifiques à la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique seront fixés avant mi-avril 2003.

SECRETARIAT GÉNÉRAL

MISSIONS

- Assurer la gestion du personnel en tenant compte d'une rotation importante des cadres.
- Gérer totalement le budget de fonctionnement dans le cadre du centre de responsabilité.
- Poursuivre les efforts entrepris pour moderniser les moyens matériels de fonctionnement (locaux, informatique...).
- Maintenir à un niveau élevé la compétence des agents par une formation continue adaptée et de qualité.
- Mettre en place des outils de communication interne et externe.
- Répondre aux dispositions réglementaires et aux préoccupations du personnel en matière d'hygiène et de sécurité du travail et de prévention médicale.

CHIFFRES-CLÉS 2000/2001/2002

Répartition de l'Effectif réel au 31.12.2002

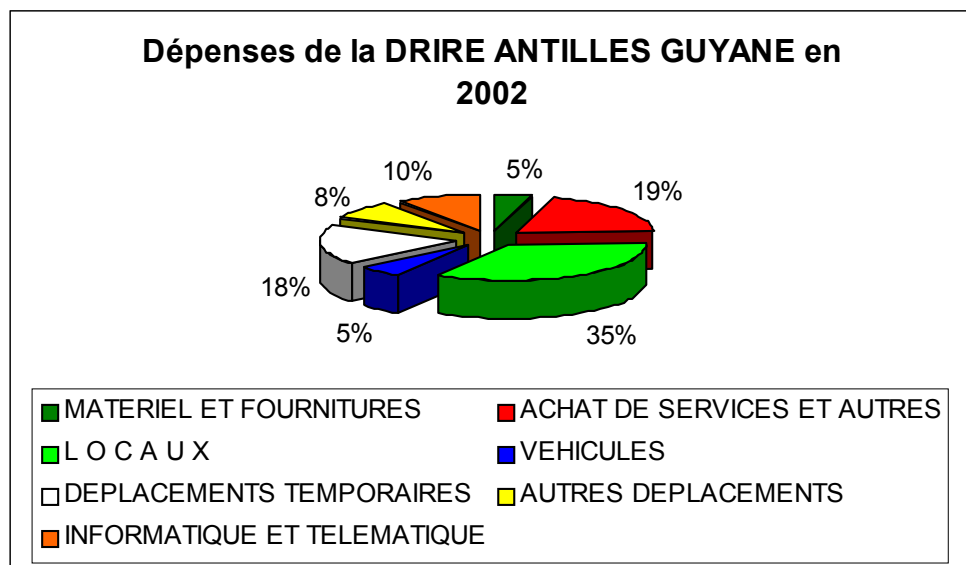
CATEGORIE De PERSONNEL	Guyane	Guadeloupe	Martinique	2001	2002
Ingénieurs	6	2	3	10	11
DRRT	1	1	1	3	3
Attachés	3	1	0	4	4
Techniciens	3	2	2	7	7
VAT	-	-	-	-	-
Experts Techniques	1	2	2	4	5
Personnel Administratif	9	6	4	18	19
Personnel d'entretien	0	1	1	1	2
TOTAUX	23	15	13	47	51

SECRETARIAT GÉNÉRAL (suite 1)

- Recettes

	2001 (en k€)	2002 (en k€)
Véhicules et Appareils à pression	440	479
Métrologie	15	5
Installations classées	-	28
TOTAL	455	512

- Budget



- Formation

	2001	2002
Nombre de jours de formation	131	76
Nombre d'agents concernés	50	24

SECRETARIAT GÉNÉRAL

(suite 2)

FAITS MARQUANTS

- 7 nouveaux agents sont arrivés à la DRIRE Antilles-Guyane suite à 5 départs (mutations et retraites). 5 postes sont vacants.
- La difficulté de pourvoir les postes techniques, particulièrement en Guyane, continue de se vérifier.
- Le séminaire annuel du personnel s'est tenu en Guyane les 3 et 4 octobre 2002. Il a réuni une trentaine d'agents des trois entités.

Les échanges furent riches et constructifs. Des sujets d'information générale (budget de la DRIRE, informatique, ARTT...) furent abordés, de même que des sujets d'ordre plus technique (SEVESO, carrières, développement industriel...). Le thème de ce séminaire a été la qualité et de nombreux axes de progrès ont été définis.

- Les mésaventures administratives sur le projet de construction du centre de contrôle des véhicules de Guadeloupe se sont poursuivies. Les travaux devraient débuter en 2003. La DRIRE a confié à la DDE le projet de construction du centre de contrôle des véhicules de Guyane.
- Le rapport d'analyse des offres suite au 5^{ème} appel d'offres de mars 2002 pour le réaménagement et la rénovation de l'immeuble de la Direction Régionale à Cayenne a mis une nouvelle fois en évidence l'impossibilité de réaliser cette opération ; le cumul des offres des entreprises les moins-disantes représente 150 % du budget alloué... Une rallonge du budget a été accordée en fin d'année.
Cette opération débutera vraisemblablement en 2003.
- L'effort a été poursuivi pour continuer à renouveler le parc informatique des trois entités de la DRIRE. L'intranet ministériel est désormais accessible par l'ensemble des agents.
- Un effort particulier a été demandé à l'ensemble du personnel pour réaliser des économies sur les dépenses de fonctionnement notamment en matière de communications téléphoniques, consommations électriques, carburants,...
- La mise en place de l'aménagement et de la réduction du temps de travail a été effectuée aux niveaux des trois régions Guyane, Guadeloupe, Martinique au 1^{er} avril 2002.
- Actualisation des sites internet et de l'intranet de la DRIRE (mise en ligne des titres miniers, des arrêtés d'autorisation d'Installations Classées,...).

SECRETARIAT GÉNÉRAL

(suite 3)

OBJECTIFS 2003

- **Améliorer le fonctionnement :**
- Poursuivre la démarche qualité de la DRIRE.
- Mise en place du logiciel BUFON de comptabilité analytique.
- Mise en place des indicateurs d'activité et de gestion et de suivi des objectifs.
- Poursuivre l'actualisation des notes d'organisation et de délégations de signatures.
- Mise en application des logiciels RHDRIRE (nouvelle version) sur la gestion du personnel
- Mise en place du logiciel « Congés » en corrélation avec le logiciel de l'A.R.T.T..
- Mise en application du logiciel ANTILOPE sur le suivi de l'immobilier
- Renégociation de contrats (espaces verts, téléphone, alarme...).
- Poursuite de l'entretien des locaux
- Rénovation du système de climatisation du siège

- **Lancer les travaux à minima de rénovation du siège de la DRIRE.**
- **Développer la communication interne et externe.**
- **Poursuite de l'actualisation du site Intranet de la DRIRE Antilles-Guyane.**
- **Mise en place de la politique des entretiens annuels et du plan de formation.**
- **Finalisation du recensement des personnels susceptibles d'avoir été soumis à l'exposition professionnelle à l'amiante.**
- **Réactivation de la fonction ACO (agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité) à Cayenne.**